Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Cavaillon : l’école Castil Blaze fait peau neuve pour la rentrée scolaire 2024



En vue d’offrir les meilleures conditions aux élèves et enseignants de leur commune, la Ville de Cavaillon a entamé durant la période estivale 2024 de nombreux travaux de rénovation dans les établissements scolaires. Le mardi 3 septembre, Gérard Daudet, maire de Cavaillon a présenté la « nouvelle » école Castil Blaze qui a subi d’importants changements et des travaux de rénovation.

Le mardi 3 septembre 2024, les élèves de l’école Castil Blaze, qui se trouve dans la commune de Cavaillon, ont eu le plaisir de découvrir les nouveautés qui ont été intronisées au sein de leur établissement scolaire lors des vacances estivales. Le lieu a en effet subi de nombreux travaux de rénovation et de réagencement du groupe scolaire qui ont été présenté le maire de la ville, Gérard Daudet lors de sa traditionnelle visite aux écoliers pour la rentrée des classes.

Ce projet qui a coûté à la ville la somme de 1.164.000 € permet avant tout de réunir les élèves de l’école

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

maternelle Marie Signoret et ceux de l'école élémentaire Castil Blaze dans un seul et même établissement. Une avancée majeure qui permettra une continuité et une cohérence pédagogique qui démarrera dès le plus jeune âge. Avec les travaux, l'école Castil Blaze a désormais la capacité d'accueillir plus de 300 élèves qui vont de la petite section de maternelle au CM2. 13 classes sont d'ores et déjà à la disposition des enseignants et de l'équipe pédagogique ainsi que deux classes UPE2A (Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants), une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), et un RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté).



Les principales améliorations apportées

Pour la maternelle, les enfants sont à présent accueillis au rez-de-chaussée dans des classes fraîchement rénovées, avec la création de sanitaires adaptés, un dortoir et une salle de motricité. Pour ce qui est de la section élémentaire, les élèves sont accueillis à l'étage où certaines classes ont été entièrement rénovées, ainsi que les sanitaires.

Les travaux de rénovation viennent également apporter des changements bénéfiques au niveau de la circulation et de l'accessibilité. La coursive du rez-de-chaussée est maintenant fermée par des baies vitrées, garantissant une circulation sécurisée pour les élèves de maternelle. L'école est également

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

accessible aux enfants porteurs de handicap grâce à l'installation d'un ascenseur desservant le premier étage.



Des travaux complexes et un défi logistique

Pour effectuer ces travaux indispensables à la bonne marche de l'école, la Ville de Cavaillon a dû faire face à un véritable défi logistique. C'est le déménagement de l'école maternelle Marie Signoret vers l'élémentaire Castil Blaze qui a nécessité le plus de complications mais son orchestration par les agents du Centre Technique Municipal (CTM) qui ont permis une transition en douceur et la mise en place d'un cadre accueillant pour les élèves et les enseignants.

Nouvelle école et nouvelle direction donc avec la nomination de Nathalie Jagoury qui vient accompagnée de 17 enseignants, 3 ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), 10 AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap), 3 agents d'entretien et 1 concierge, tous pleinement engagés dans ce nouveau projet pédagogique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Avignon, Alexandra et Aldo Icardi, Notre métier ? Donner du pep’s à l’habitat ancien



Alexandra et Aldo Icardi incarnent la 3e génération de l’entreprise du bâtiment éponyme, Soditra-Icardi, spécialisée en maçonnerie et rénovation. Leur niche ? Les travaux en ville, parfois difficiles d’accès. Leur sphère d’intervention ? La couverture et la charpente, l’assainissement, l’aménagement de combles, la construction de piscines en béton enterrées ou

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

semi-enterrées. L'entreprise intervient sur les marchés public et privé, auprès de collectivités et co-propriétés.

Lentreprise Icardi a été créée en 1952 par mon grand-père, Dominico, plâtrier originaire d'Italie, relate Aldo Icardi. Il en a tenu les rênes jusqu'en 1967. Activité que mon père, Aldo, dont j'ai hérité du prénom, a poursuivi sous la Sarl (Société à responsabilité limitée) Icardi-Soditra.»

«Moi, je me destinais à une carrière de policier.
C'est la raison pour laquelle j'ai poursuivi des études de droit et c'est aussi là que j'ai rencontré ma future épouse, Alexandra. Désormais nous avions envie de nous lancer dans la vie active. L'opportunité d'y inscrire une 3e génération se présentait, sans qu'au préalable nous nous soyons destinés à cela. Mon père, en effet, ne me l'avait jamais demandé.»

«Donc, avant tout cela, je suis passé par la case pioche, pelle et brouette,
comme tout le monde, avant d'aborder un CAP (Certificat d'aptitude professionnel) de maçonnerie au CFA Florentin Mouret (Centre de formation des apprentis) à Avignon et avant d'être embauché dans l'entreprise comme apprenti. J'ai ensuite passé un BTS conducteur de travaux au lycée Dhuoda de Nîmes tandis qu'Alexandra suivait une formation de deux ans auprès des Compagnons du Devoir en maçonnerie et taille de pierre.»



Réalisation d'une extension Copyright Icardi

«Nous étions en 2010.
Au gré des années nous nous sommes spécialisés dans le plâtre, la construction générale et même le patrimoine, car mon père était très en lien avec l'Evêché pour la rénovation de leurs bâtiments, puis nous nous sommes dirigés vers le neuf. Entre 1960 et 1970 l'entreprise a accueilli jusqu'à 60 ouvriers.»

«Désormais, la plus importante partie de notre activité se fait dans la rénovation
et le réaménagement de bâtiments relativement récents des années 1970, 80 et 90. Les propriétaires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

souhaitent en changer les volumes. Ils nous demandent d'organiser leur habitat différemment, en reliant les pièces entre elles, en créant des extensions, des surélévations. Ces transformations ont l'avantage de transformer l'habitat tout en le modernisant.»

«Nous faisons de plus en plus de sous-œuvre et de moins en moins de neuf.
Or, reprendre l'ancien révèle toujours des surprises et de nombreux problèmes à résoudre, non pas en démolissant, mais en observant ce qui a été fait, la manière dont le travail a été exécuté pour, ensuite, y appliquer des solutions adaptées et pérennes, avec pour fil conducteur de toujours respecter la construction. Notre rôle est de conserver l'esprit des lieux, de répondre à la demande des clients et d'y apporter des solutions à la fois techniques, judicieusement pensées, harmonieuses et esthétiques. C'est là que s'exercent notre expertise et tout l'intérêt de notre métier.»

Cyclique conjoncture
«Actuellement notre activité est tournée à 95% vers le particulier, mais ça n'a pas toujours été le cas, car je me souviens que dans les années 1990-1996, le bâtiment allait très mal. Mon père s'était alors dirigé vers les collectivités publiques pour garantir le paiement des travaux initiés par l'entreprise. Début 2000, le marché s'est mis à remonter, entraînant avec lui un secteur privé plus enthousiaste à investir. L'activité était partagée, de façon égale, entre le secteur public et privé. Puis, par goût, Alexandra et moi nous sommes redirigés vers le particulier, proposant des solutions à la fois techniques et esthétiques.»

«Qui sont nos clients ?
Des enseignants, des professions libérales, des retraités. Ils sont français, belges, suisses, et hollandais. Nous travaillons dans un rayon de 30 km autour d'Avignon et sur les départements limitrophes où nous réalisons une centaine de chantiers par an.»

Comment nous faisons nous connaître ?
«Par les pages jaunes lorsqu'elles existaient encore en format papier puis sur le Web, avant de créer notre site Internet illustré de photos issues de nos propres chantiers. Mais ce qui nous rapporte le plus, en termes de communication, c'est le camion logoté qui stationne devant la maison ou l'appartement du particulier. Les gens passent régulièrement devant, observant les transformations réalisées, remarquant la qualité du travail avant de héler le chef de chantier, de discuter pour ensuite lui donner leurs coordonnées que nos ouvriers nous transmettent. Les gens ont besoin de concret avant de s'autoriser à réaliser leur projet.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Copyright Icardi

«Le plus important dans notre métier ?
L'adaptabilité aussi bien aux matériaux qu'aux conditions du chantier souvent difficiles puisque nous travaillons en milieu occupé. Le goût intervient pour beaucoup également car le résultat doit être esthétique et les finitions parfaites. En cela, je dis toujours à mes gars : 'Si lorsque vous regardez le travail vous vous dites que vous paieriez pour celui- ci, alors le contrat est rempli'. Ce que je dirais à quelqu'un qui souhaite se lancer ? Persévérer à tout prix. Ce que j'aime dans ce métier ? La liberté d'organiser son temps comme je l'entends même si je sais que le volume de travail, lui, reste le même.»

«La place du numérique dans notre métier ?
Il n'a pas la part la plus importante car ce que nous faisons est ultra concret : nous posons de vraies ouvertures, travaillons avec de vrais matériaux, réalisons de vrais chantiers dont l'aspect et l'usage perdureront dans le temps. Le numérique sera plutôt l'outil dévolu aux architectes et bureaux d'ingénierie avec lesquels nous collaborons. En revanche, lorsque mon épouse et moi travaillons à un réaménagement, nous sommes tout à fait capables de dessiner un croquis. Les clients peuvent ainsi se projeter. C'est aussi un document, une base de travail sur lequel s'appuyer pour aborder les phases techniques et esthétiques.»

«Ma vision de l'entreprise dans 5, 10 ans ?
Nous nous orienterons de plus en plus dans la rénovation et le réaménagement de l'espace, proposant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

des solutions, des mises en œuvre novatrices et efficaces. Notre métier est avant tout intellectuel : Il faut avoir diagnostiqué le bâti, relevé les contraintes techniques, avant d'y apporter des modifications. Nos atouts ? Un personnel professionnel aguerri à de nombreuses techniques de rénovation : réaménagement de pièces, changement de destination, pose du carrelage et de la faïence, des menuiseries, des ouvertures, reprise et pose de plâtre, d'enduits à la chaux…»



Copyright Icardi

Des professionnels polyvalents

«Nos salariés sont des professionnels polyvalents, formés régulièrement aux nouvelles techniques, attentifs à la qualité du travail, à l'importance des finitions et sensibles à l'esthétique. Sur certains chantiers nous voyons des ouvriers chargés d'empiler des agglos toute la journée sans avoir la possibilité de passer à autre chose. Souvent, quand nos gars arrivent, il n'y a rien. Lorsqu'ils partent il y a une construction réaménagée, qui saura traverser les années avec un nouvel élan. C'est d'ailleurs leur fierté car lorsqu'ils repassent devant le chantier, ils pointent celui-ci du doigt en disant à leur famille ou à leurs amis : 'Voilà, c'est moi qui l'ai fait.' Et cela est très valorisant.

Les infos pratiques

Soditra. 21, avenue Etienne Martelange à Avignon. 04 90 89 31 52. 06 21 21 27 69. www.icardi.fr

Cet article est paru dans le Hors Série Echo du mardi Spécial Fédération BTP 84 – Juin 2024.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

L’Isle-sur-la-Sorgue lance une opération d’aide aux projets de rénovation des logements



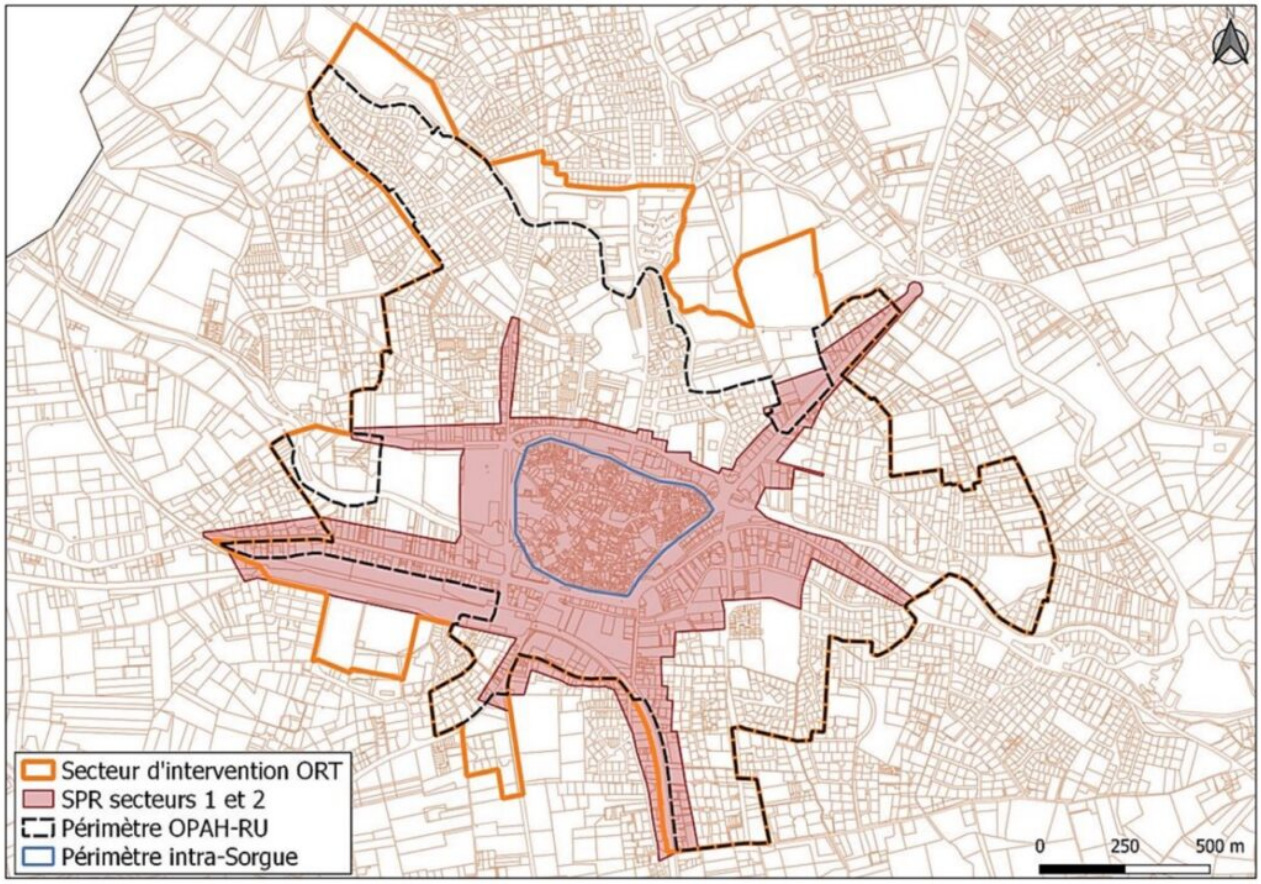
Au début du mois de juillet, la Ville de L’Isle-sur-la-Sorgue a validé la mise en œuvre d’une Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le territoire, en collaboration avec l’Agence Nationale de l’Habitat (ANAH), le Département de Vaucluse et la Région Sud.

La Ville de L’Isle-sur-la-Sorgue a comme un de ses enjeux majeurs le maintien des habitants et d’une offre de logements de qualité. Ainsi, elle a décidé de lancer une OPAH-RU à destination des propriétaires privés ayant des biens dans le centre ancien et dans les faubourgs de la ville. Cette opération a pour objectif d’améliorer la qualité de vie des habitants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

L'OPAH-RU, qui mise en œuvre d'ici la fin de l'année pour une période de cinq ans, devrait permettre la réhabilitation de logements dégradés et de copropriétés fragiles, l'adaptation de logements à la perte d'autonomie, la lutte contre la précarité énergétique, la remise sur le marché de logements vacants et le développement d'une offre de logements sociaux adaptée à la commune.



À quoi sert cette opération ?

Ce dispositif piloté par la commune va permettre de renforcer les aides financières pour les propriétaires. En se dotant de ce dernier, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue souhaite inciter à la réalisation de travaux d'amélioration et de remise sur le marché de logements existants.

Ainsi, les propriétaires dans le centre ancien et dans les faubourgs pourront prochainement bénéficier d'un accompagnement gratuit, sans engagement, et d'aides financières substantielles sous certaines conditions d'éligibilité, à savoir : sous conditions de ressources et pour certains travaux et sous condition d'un certain pourcentage de gain énergétique pour les propriétaires occupants, et sous condition de conventionnement ou sous condition des revenus des propriétaires bailleurs et/ou sous condition du pourcentage de gain énergétique pour les propriétaires bailleurs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

En attendant le début de l'opération à la fin de l'année, qui fera l'objet de plusieurs réunions publiques, la Ville a lancé un appel d'offres pour confier à un prestataire des missions d'information, d'accompagnement, de suivi et d'animation de cette OPAH-RU.

Rénovation de l'habitat : les Sorgues du Comtat demandent l'avis des habitants



La communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat réalise une étude concernant la rénovation des logements par les particuliers afin de mieux connaître les attentes et les priorités des habitants du territoire. Les habitants ont tout le mois de juillet pour répondre à un questionnaire sur le sujet.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Les Sorgues du Comtat organisent une enquête auprès de leurs habitants au sujet de la rénovation de l'habitat. L'Agglomération aimerait déterminer les besoins spécifiques des habitants afin d'améliorer le territoire.

Ainsi, les habitants doivent répondre à des questions telles que : qu'est-ce qui manque le plus dans l'Agglomération en matière de logement ? Pouvez-vous nous donner votre avis sur le prix de l'immobilier dans la Communauté d'Agglomération ?

Le questionnaire est accessible en ligne et les habitants ont jusqu'à la fin du mois de juillet pour y répondre.

Début des travaux à la collégiale Saint-Martin et au musée des Alpilles dans la ville de Saint-Rémy-de-Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Dans un cadre de rénovation du patrimoine culturel, la ville de Saint-Rémy-de-Provence a décidé de mener de multiples travaux qui débuteront en juin 2024 à la collégiale Saint Martin et au musée des Alpilles situé au cœur de l'hôtel historique Mistral de Montdragon.

Localisée dans les Bouches-du-Rhône, la ville de Saint-Rémy porte en son sein un patrimoine culturel et historique important dont elle prend soin et qu'elle entretient
régulièrement. Les préparations du chantier afin de pouvoir commencer les travaux débuteront début juin pour ces deux édifices saint-rémois classés monuments historiques depuis 1862 pour le musée et 1984 pour la collégiale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Crédit Photo : Fabrice Lepeltier

Pour accomplir ces travaux financés par le concours de l'Etat (DRAC), des déplacements et des fermetures seront à prendre en compte pendant la période de rénovation. Le chantier débutera par un transfert et un stockage des objets culturels à la chapelle Saint-Roch, située à 3km de la collégiale Saint-Martin, les événements tels que les mariages, les baptêmes et obsèques auront lieu dans la chapelle.

Pendant la durée des travaux, certaines salles d'expositions intérieures au musée pourront être temporairement fermées tout comme la rue du Parage, au droit du musée où la circulation et le stationnement seront interdits sur une certaine durée pour les véhicules.Les travaux devraient se terminer au musée des Alpilles vers avril 2025 et début 2026 pour
l'intégralité des rénovations

Travaux de rénovation : trois terrains de tennis remis à neuf à Lapalud

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Le vendredi 17 mai 2024, à 17h30 a eu lieu la réception de fin de travaux de trois terrains de tennis dans la commune vauclusienne de Lapalud au sein du Complexe Sportif de la ville. Un baptême qui s'est fait en présence d'Anthony Zilio, président de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence et Maire de Bollène et de M. Hervé Flaugere, Vice-Président délégué aux équipements sportifs et culturels et Maire de Lapalud.

Les 3 aires de jeux en béton poreux du club ont récemment subi d'importantes rénovations. Cette décision a été prise en raison de l'état dégradé des surfaces, qui présentaient des fissures importantes et des dommages qui rendaient le jeu non seulement inconfortable mais aussi potentiellement dangereux pour les joueurs.

Ces travaux se sont déroulés en plusieurs étapes afin d'avoir un rendu le plus qualitatif possible. Tout d'abord, il a fallu observer un travail de remise à neuf en s'occupant du nettoyage et décolmatage des courts puis du ponçage des décalages (usures du sol), du traitement des fissures. Une fois cette étape passée, les équipes de rénovation se sont concentrés sur l'application de la résine de consolidation puis de la coloration de la surface et enfin du traçage des lignes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Le cout total de cette opération s'élève à un peu plus de 10.000 euros. Un engagement et un signe fort pour la commune qui souhaite mettre les meilleurs outils culturels et sportifs à la disposition de ses habitants, qui plus est en cette année de jeux olympiques sur le territoire national.

Rénovation énergétique : Service-public . fr centralise et informe sur les aides

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Pour améliorer le confort thermique d'un logement et diminuer la facture de chauffage, vous avez la possibilité d'améliorer l'isolation de votre logement. Vous pouvez prétendre à des aides pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement. Découvrez les aides qui correspondent à vos besoins d'éco-rénovation sur Service-public.fr.

Électricité : les tarifs augmentent en février !
Au 1er février 2024, les tarifs de l'électricité augmentent en France dans le cadre de la fin progressive du bouclier tarifaire qui avait été mis en place par le Gouvernement en 2021. Quelle incidence cela va-t-il avoir sur vos factures ? Comment sont fixés les tarifs de l'électricité ?
Service-Public.fr vous renseigne. En savoir plus

Aides et prêts pour l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat
Des aides et prêts peuvent être accordés pour faire des travaux d'amélioration dans votre logement (accessibilité, installation d'équipements…) ou des travaux de rénovation énergétique. En savoir plus

Rénovation globale : MaPrimeRénov' Sérénité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Vous souhaitez réaliser d'importants travaux de rénovation énergétique globale dans votre logement ? Vous pouvez bénéficier d'une aide financière dite MaPrimeRénov' Sérénité. Pour cela, vos travaux doivent permettre à votre logement de réaliser un gain énergétique d'au minimum 35 %. Nous vous indiquons quelles sont les conditions et la démarche à suivre pour en bénéficier. Vous renseigner.

MaPrimeAdapt' pour financer les travaux d'adaptation de votre logement
À partir du 1er janvier 2024, MaPrimeAdapt' constitue la solution unique d'aide au financement de travaux d'adaptation du logement. Elle s'adresse aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées. Pour se renseigner, cliquez ici.

Une aide financière pour installer un thermostat connecté et réduire vos dépenses en énergie
Un thermostat connecté permet d'ajuster la température de votre logement en temps réel, en fonction de la météo, du moment de la journée ou de paramétrages de votre choix. Vous pouvez désormais bénéficier d'une aide financière lorsque vous faites installer un tel dispositif chez vous, que vous soyez propriétaire ou locataire et quel que soit votre niveau de revenu. En savoir plus.

Rénovation énergétique : comment cumuler l'éco-PTZ avec MaPrimeRénov' ?
Certaines banques (Banques Populaires, Caisses d'Épargne, Crédit Agricole…) proposent un nouvel éco-PTZ pour financer le reste à charge de travaux éligibles à MaPrimeRénov'. Service-Public.fr vous explique tout.

Chèque énergie (gaz, chaleur, électricité)
Vous souhaitez obtenir une aide financière pour payer vos factures d'énergies (électricité, gaz…), ou effectuer certains travaux de rénovation énergétique dans votre logement ? Vous pouvez bénéficier du chèque énergie si vous respectez certaines conditions. Nous vous indiquons quelle sont les conditions pour en bénéficier et comment les utiliser. Cliquez ici

Aides financières de l'Anah pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat
L'Agence nationale de l'habitat (Anah) peut accorder des aides financières pour la réalisation de travaux dans votre logement (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie…). Vos travaux doivent être réalisés dans un logement datant d'au minimum 15 ans. Ce logement doit être votre résidence principale : Logement occupé au moins 8 mois par an (sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure), soit par le locataire ou la personne avec laquelle il vit, soit par une personne à charge (enfant, ascendant de plus de 65 ans, parent handicapé). Les aides de l'Anah se cumulent avec d'autres dispositifs. Se renseigner

Rechercher les aides pour la rénovation de l'habitat (Simulateur)
Permet de connaître et d'estimer le montant des aides financières dont vous pouvez bénéficier pour la rénovation énergétique de votre logement. Accéder au simulateur

Rechercher une entreprise ayant la qualité « Reconnu garant de l'environnement » (Outil de recherche)
Permet de rechercher une entreprise qualifiée Reconnue garant de l'environnement pour effectuer vos travaux et dépenses de rénovation énergétique. Lire l'article

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Immobilier : les notaires de Vaucluse dressent l'état des lieux d'un marché impacté par les nouvelles normes environnementales





A l'occasion de l'opération nationale des Notaires de France « Cultivez, l'habitat de demain', les notaires de Vaucluse ont évoqué le droit de l'immobilier, du logement et de l'habitat. Avec, en particulier, la législation et la règlementation autour de la rénovation énergétique. Une présentation qui a aussi permis de dresser un état des lieux du marché de l'immobilier en Vaucluse en 2023.

Dans le cadre des '4 jours du logement', opération organisés par les notaires de France du 11 au 14 décembre 2023 sur le thème 'Parler logement avec un notaire', Alexandre Audemard, président de la Chambre des notaires de Vaucluse et Jean-Baptiste Borel, président du Groupement vauclusien d'expertises notariales (GVEN) ont notamment évoqué l'adaptation de son logement aux nouveaux enjeux environnementaux de la loi climat et résilience.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

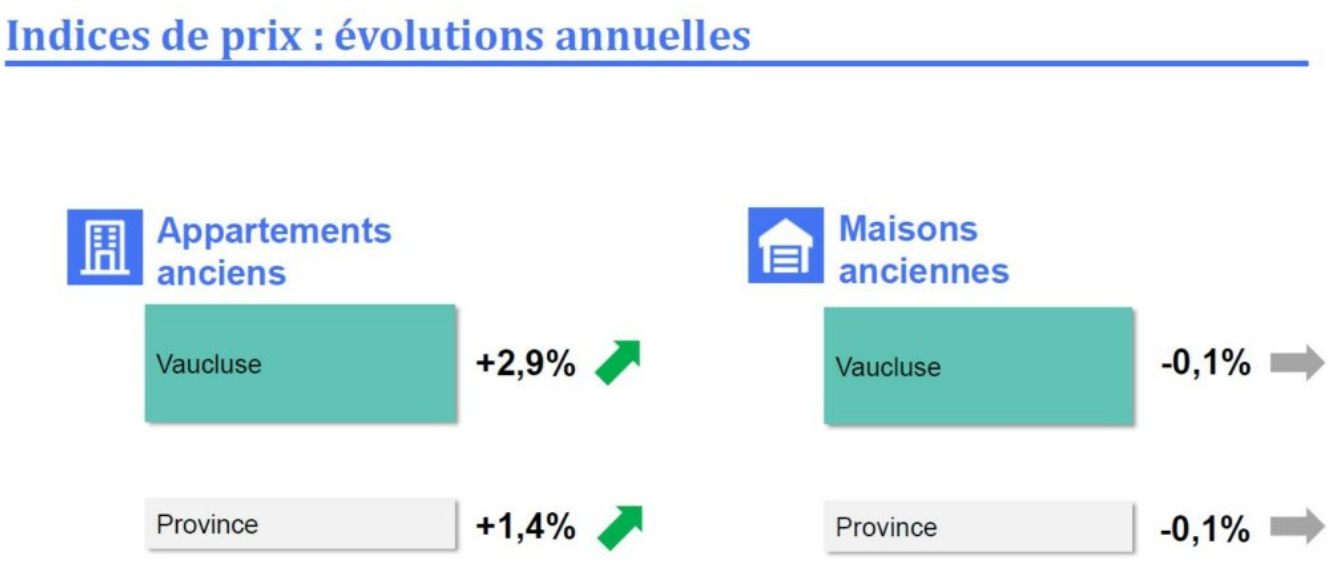
Ecrit par le 11 novembre 2026

Eradiquer les passoires énergétiques

« Ce texte a pour objectif d'inciter les propriétaires de logement à les rénover de façon globale afin d'éradiquer les 'passoires énergétiques', explique Alexandre Audemard. A cet effet ses dispositions instaurent un véritable calendrier de mise en œuvre de l'obligation de rénovation énergétique, tout en créant des outils permettant la transition énergétique dans une optique de développement durable. »

A partir du 1er janvier 2028, ces passoires énergétiques, classée F (Très peu performant) et G (Extrêmement peu performant) et qui représentent 4,8 millions de logements en France, seront amenées à disparaître et seront interdit à la location. En effet, la loi climat et résilience impose aux propriétaires de réaliser les travaux nécessaires pour atteindre les classes A (Extrêmement performant) ou B (Très performant). Cependant, pour les logements qui en raison de contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales ne peuvent atteindre ces classes A ou B il est exigé le gain d'au moins 2 classes pour obtenir les classements C (Assez performant), D (Assez peu performant) et E (Peu performant).

Une évaluation établit à partir des diagnostics suivants : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries, ventilation, production de chauffage et eau chaude.



Remettre sur le marché des logements vacants

« L'amélioration énergétique des bâtiments est une démarche cohérente tant en termes d'écologie que de pouvoir d'achat, poursuit le président des notaires de Vaucluse. En effet, d'une part, le logement est responsable de 27% des émissions de gaz à effet de serre. D'autre part, les logements énergivores sont souvent des logements vacants, rénover ces bâtiments pourraient permettre de répondre à une partie de la demande qui s'exprime sur le marché résidentiel en remettant sur le marché des logements qui sont actuellement vides. »

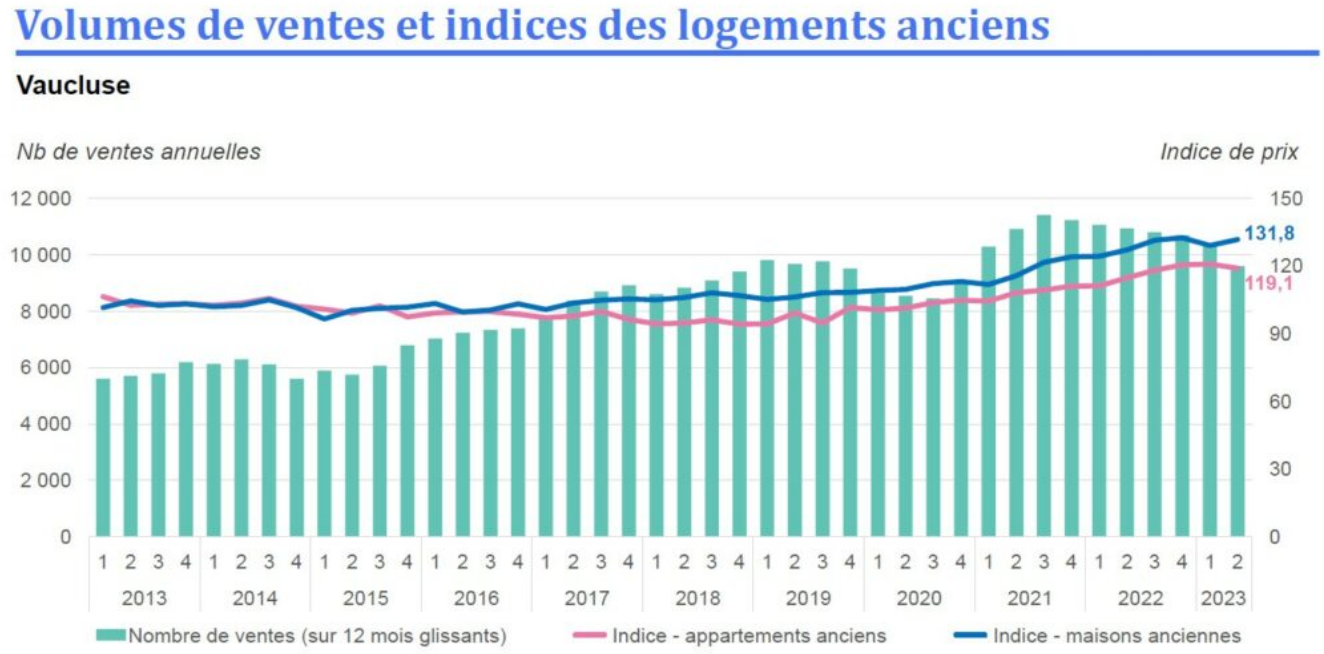
De nombreuses aides proposées

Afin d'encourager la réalisation de ces travaux de rénovation énergétique, l'État a mis en place plusieurs dispositifs d'aides et de financement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

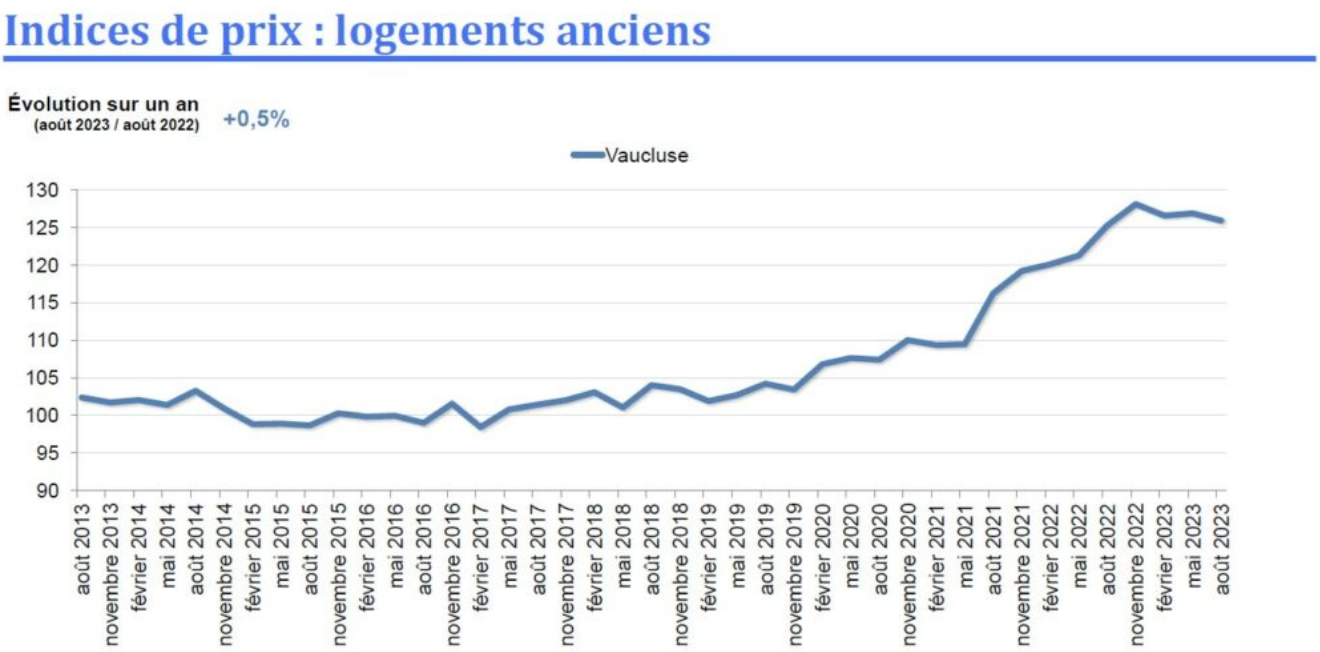
En premier lieu 'MaPrimeRénov', une aide distribuée par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et destinée au propriétaire bailleur ou occupant du logement à titre de résidence principale. Un logement qui doit être achevé depuis plus de 15 ans et dont les travaux doivent être réalisés par une entreprise qualifier RGE (Reconnu garant de l'environnement). La prime peut atteindre jusqu'à 90% des dépense relatives aux travaux réalisés qui doivent concerner l'installation équipement de chauffage, la production eau chaude, l'isolation thermique et la VMC.



Il existe également la prime CEE (Certificat d'Economie d'Energie). Cette aide repose sur le produit de la contribution des pollueurs censée compenser leur impact sur l'environnement. Le montant de la prime, variable, est distribué par les acteurs du secteur de l'énergie, pour l'obtenir il faut se rendre sur le site de l'opérateur choisi et faire la demande avant de signer le devis de travaux de l'entreprise RGE.
Autre dispositif, l'Eco PTZ (prêt à taux zéro). Versé par les Banques ayant signé une convention avec l'Etat, il n'est assorti d'aucun intérêt et son montant maximal est de 50 000€, il est accordé sans aucune conditions de ressources, tout comme MaPrimeRénov et la prime CEE.
Par ailleurs, l'ensemble de ces travaux bénéficient d'un taux de TVA réduits 10% et 5,5%.
Enfin, dernier outil possible : le Prêt Avance Rénovation. Ce prêt hypothécaire s'adresse aux propriétaires de passoires thermiques, souvent à la retraite et percevant des faibles revenus. Il permet un remboursement différé du prêt lors de la vente du logement ou de sa transmission par succession. Il est accordé sous conditions de ressources.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Le point sur le marché immobilier dans le Vaucluse en 2023

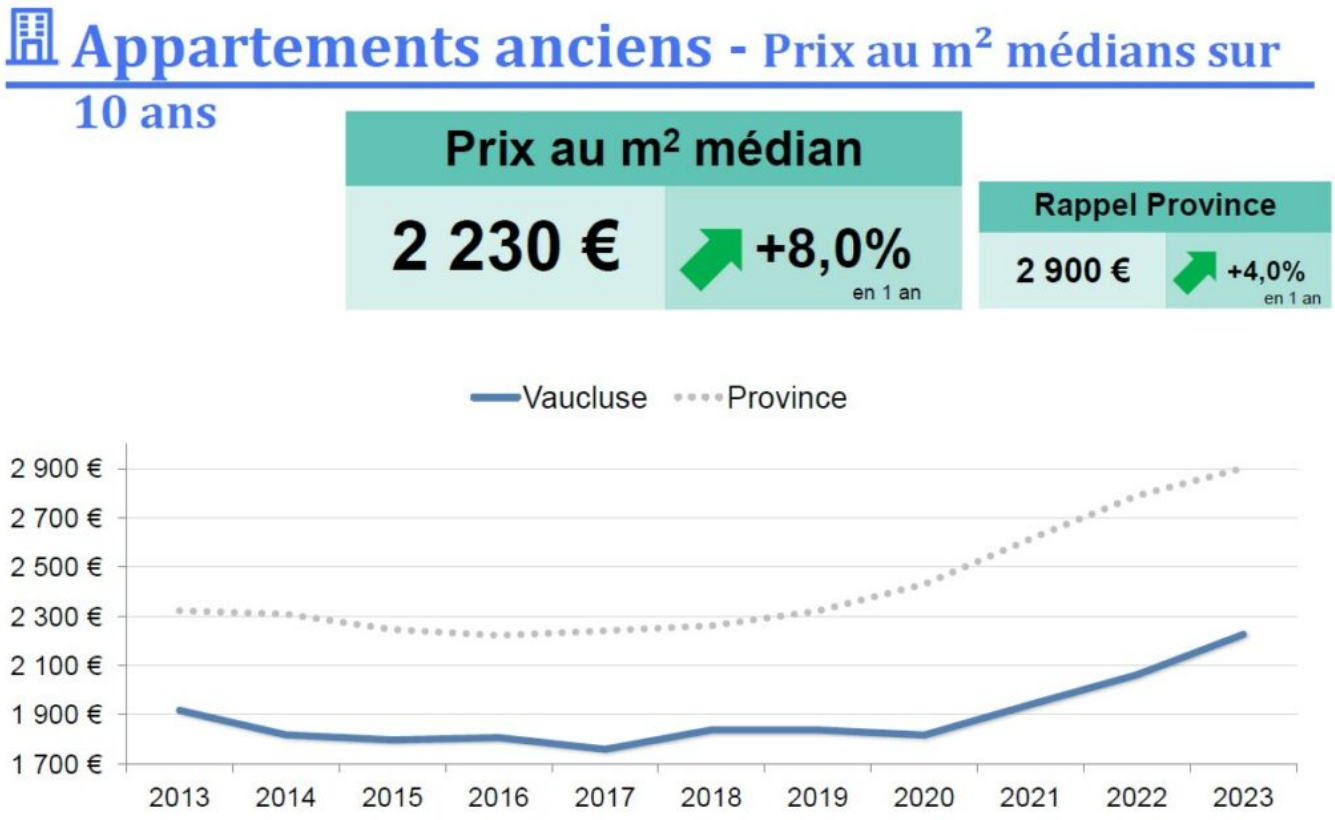
Profitant de cette actualité, Jean-Baptiste borel, président du Groupement vauclusien d'expertises notariales a évoqué la situation du marché de l'immobilier en 2023 dans le département.

« Que ce soit au plan national ou en Vaucluse, le marché immobilier vient d'enregistrer 2 années record en 2021 et 2022, et une croissance continue depuis 2015, à l'exception de 2020 en trompe l'œil, du fait de la crise Covid, explique-t-il. Cette croissance portait tant sur le volume des ventes (barre des 1 millions de ventes dans l'hexagone franchie) que sur l'indice des prix. Pour autant ce marché en pleine croissance n'a pas permis de régler la crise du logement. Le nombre de logements neufs est insuffisant, ceci lié à la rareté et au prix du foncier, aux contraintes administratives (obtention de permis, normes environnementales, recours etc…), au cout final desdits logements. »

Conséquence ? Cela aggrave encore la tension du marché entre l'offre et la demande, et agit de nouveau sur les prix en écartant un grand nombre de personnes de l'accès à la propriété.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



« Baisse du nombre de ventes, mais pas des prix. »

« Désormais, le marché immobilier s'est retourné et en 2023 le nombre de mutations immobilières a baissé de 20% (données à fin octobre 2023), poursuit le président du GVEN. Ceci dû notamment à la hausse des taux immobiliers et à l'inflation généralisée. Néanmoins pour le moment les prix ne semblent pas vouloir baisser de manière significative, tout au mieux, ils stagnent, voire continuent à grimper dans les secteurs les plus prisés (Luberon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Vaison-la-Romaine, Pertuis tiré par Aix etc…). La demande étant toujours supérieure à l'offre. »

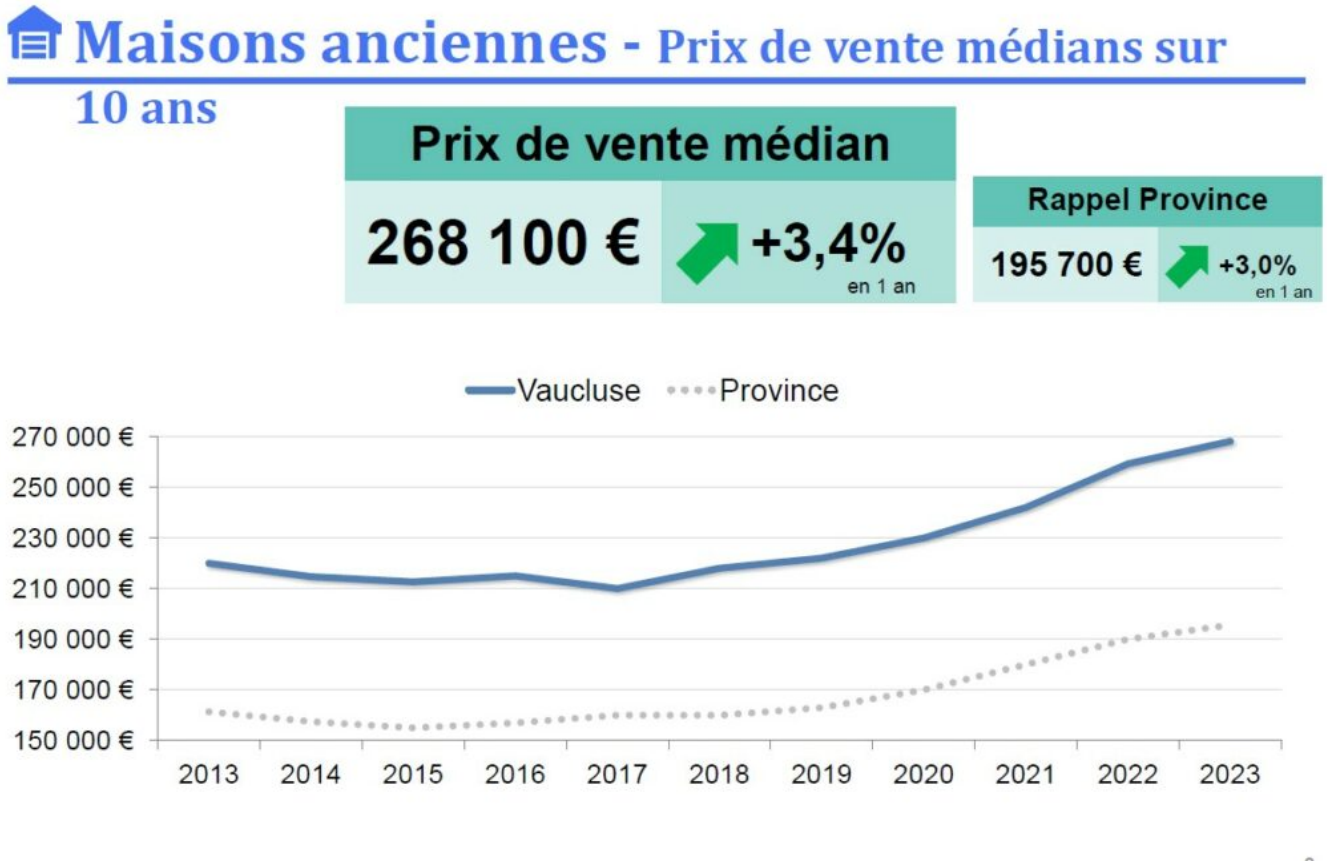
Les plus modestes écartés du marché

« Seuls les secteurs les plus défavorisés, où l'on retrouve la plupart du temps les biens les plus énergivores, notamment en centre-ville, et nécessitant de gros travaux, connaissent une baisse des prix, analyse Jean-Baptiste Borel. La hausse des taux, sans baisse des prix, a pour effet d'écarter du marché de l'immobilier les plus modestes, et notamment les primo accédant qui n'ont pas d'apport. Les inégalités se creusent aussi sur le marché immobilier et, par ricochet, sur celui du logement, car il y a là encore trop de disparité entre l'offre de location et les locataires, ce qui entraine une hausse des loyers. Les communes tentent d'y répondre en restreignant les locations de type 'Air bnb' et en encadrant le marché

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

locatif. Le notariat, pour répondre à cette problématique, propose de son coté au gouvernement une harmonisation des baux de location, et de leur fiscalité, pour simplifier une législation difficilement lisible.



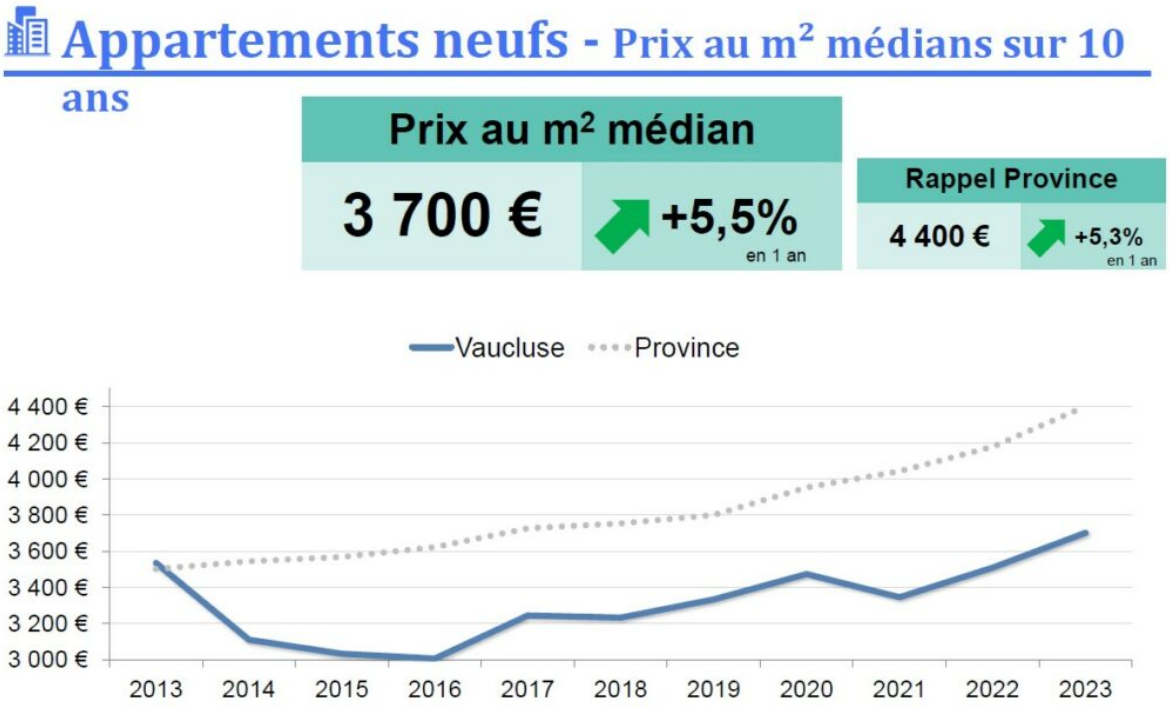
« La loi ZAN qui, à terme, va condamner le modèle pavillonnaire si cher aux Vauclusiens. »

La ZAN va compliquer les choses

« Par ailleurs, le marché immobilier comme beaucoup de secteurs doit s'adapter aux nouvelles contraintes environnementales (DPE, audit énergétique etc…), et des mutations profondes sont en cours, comme par exemple avec la loi Zéro artificialisation nette (ZAN) qui à terme va condamner le modèle pavillonnaire si cher aux Vauclusiens, constate le président du GVEN. D'ailleurs le nouveau prêt à taux zéro (PTZ 2024), en faveur des primo-accédants de résidence principale intègre largement ses nouvelles notions, et notamment ne sera pas accessible à l'acquisition de maisons neuves. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

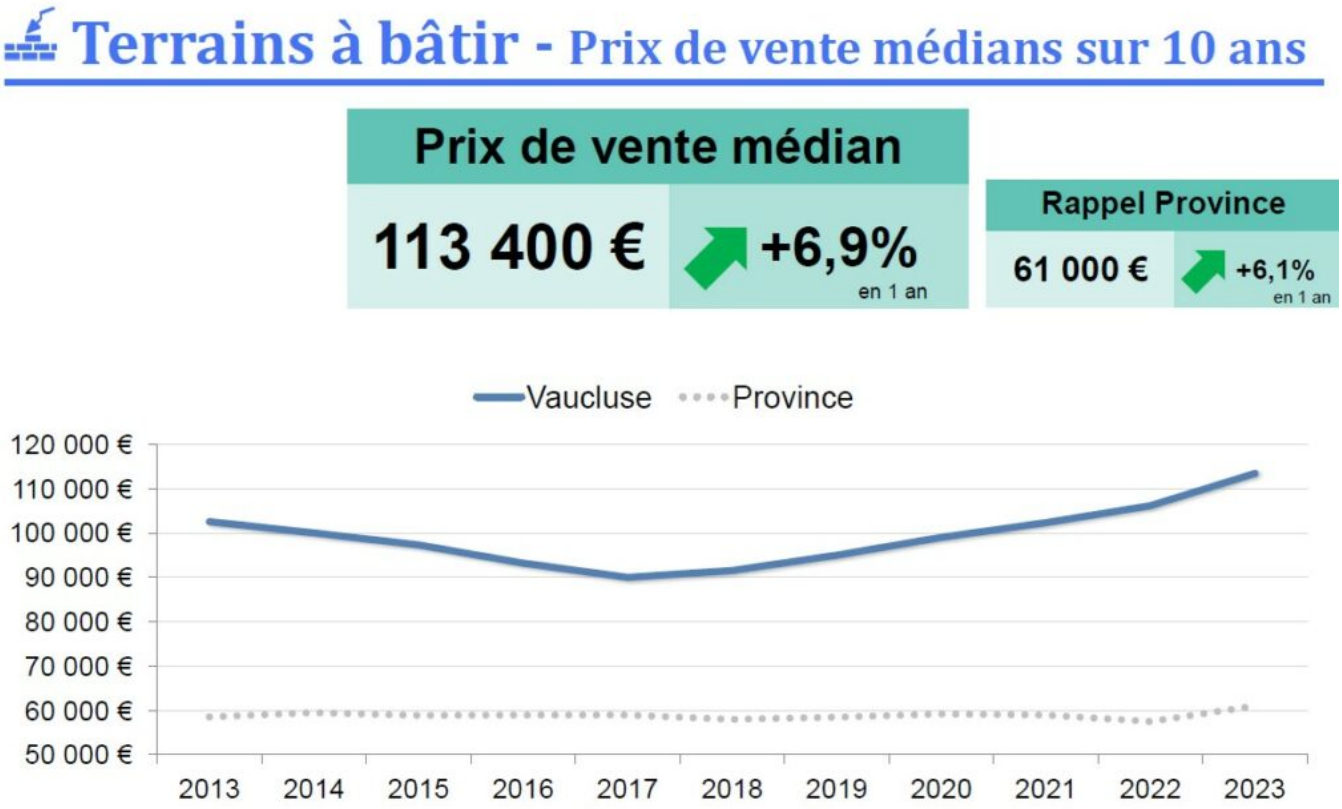


« Les prix ne sont pas partis pour baisser massivement. »

« La chute du marché peut sembler brutale, mais il avait atteint des sommets, et le volume des ventes reste finalement à un niveau élevé, semblable à l'avant Covid, complète Alexandre Audemard, président de la Chambre départemental regroupant 182 notaires répartis dans 78 offices en Vaucluse. De même les taux peuvent sembler hauts par rapport à ceux historiquement bas que nous avions connus ces derniers temps, mais ils restent inférieurs à l'inflation et devraient se stabiliser courant 2024. Les prix ne sont pas partis pour baisser massivement, et c'est pour cette raison et celles évoquées ci-dessus, qu'il est toujours temps d'acheter, il suffit de regarder la courbe d'indice des prix depuis 2013 pour s'en convaincre. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Carpentras : le city stade du Pous du Plan fait peau neuve

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



N’étant plus adapté aux activités sportives de ses utilisateurs, le city stade du quartier du Pous du Plan, à Carpentras, a subi quelques rénovations afin d’être plus sécurisé. Après des travaux en septembre dernier, l’équipement a été inauguré le 30 octobre.

Porté par Karim Zaaboul, le projet de rénovation du city stade du quartier du Pous du Plan a séduit plus d’un citoyen. 609 votes étaient en faveur de cette rénovation. Ainsi, les travaux, dont le coût s’est élevé à 42 000€, ont été réalisés en septembre dernier.

Un filet de protection a été installé au-dessus de l’équipement afin de protéger les véhicules stationnés à proximité du city stade. Aussi, le revêtement au sol a été recouvert par une surface synthétique dans le but de prévenir les blessures liées aux chutes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

- 

Avant les travaux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

- 

 Après les travaux

V.A.